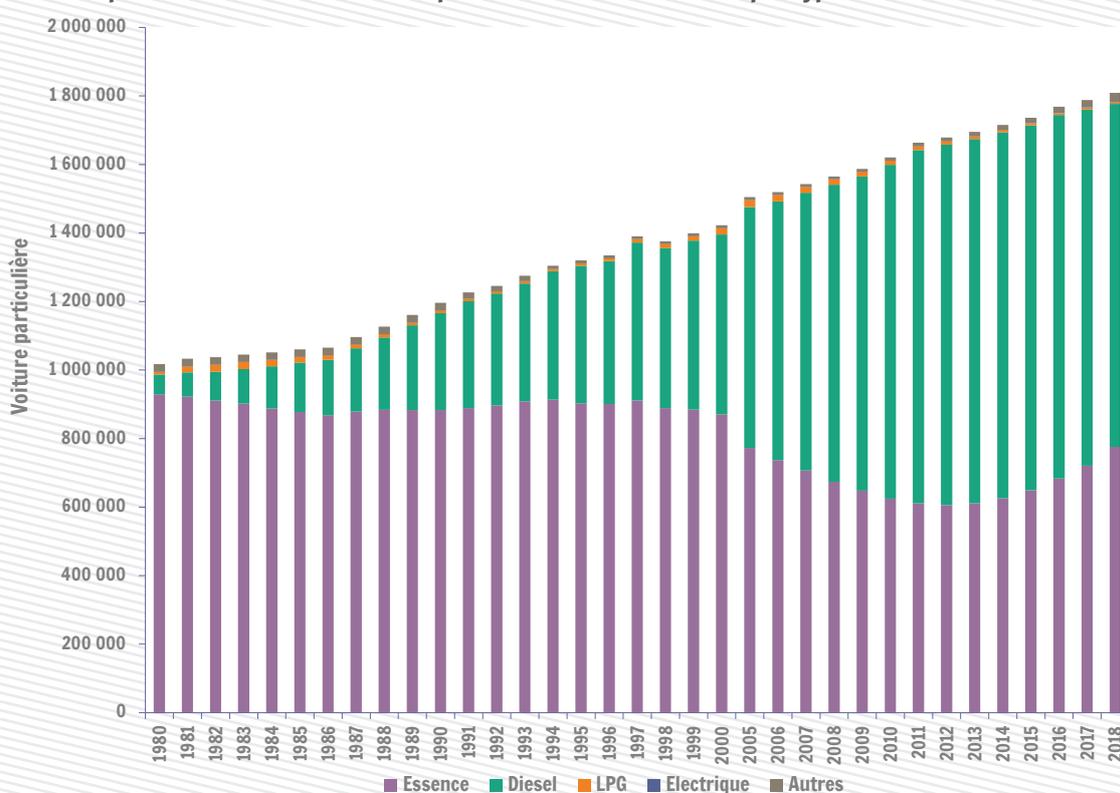


# Parc automobile et immatriculations

## 1 809 267

C'est le nombre de voitures particulières en Wallonie au 01/08/2018, soit 77 % du parc de véhicules à moteur

Evolution du parc automobile des voitures particulières en Wallonie et par type de motorisation



Sources : Statbel - Parc de véhicules à moteur ; Calculs : IWEPS

Au 1<sup>er</sup> août 2018, le parc automobile wallon comptabilise 2 361 150 véhicules (contre 2 325 838 en 2017, en augmentation de +14 % depuis 2010, toutes catégories confondues) dont 1 809 267 voitures particulières (+12 % depuis 2010). Ainsi, en 2018, il y a 499 voitures particulières pour 1 000 habitants en Wallonie (ou encore 1,14 vp/ménage), contre 515 en Belgique. En 2000, il y en avait respectivement 426 et 457.

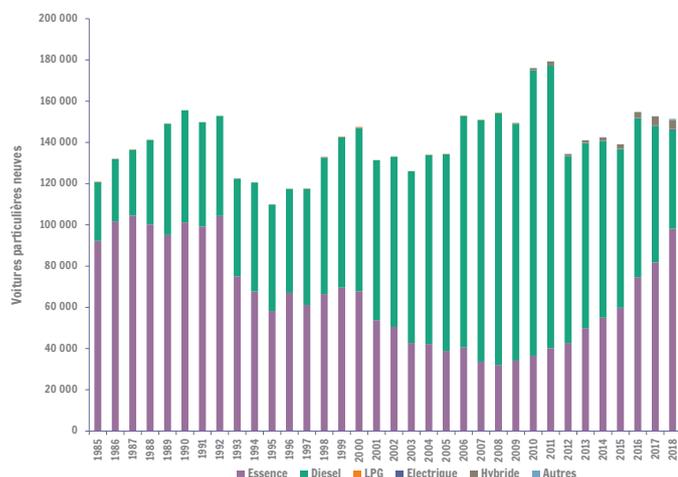
Selon le SPF M&T, les voitures immatriculées en Wallonie parcourent en moyenne à 15 411 km (le chiffre belge est de 14 770, données 2017). Quant aux voitures-salaires, elles représenteraient 3,5 % des voitures immatriculées en Wallonie (pour 8,0 % au niveau national) et parcourraient plus du double de kilomètres annuellement (31 008 km) que les autres voitures ; elles représenteraient, 7,5 % des kilomètres parcourus (pour 16 % au niveau national).

Avec plus de 1,8 million d'unités, les voitures particulières représentent 77 % du parc total des véhicules en wallonie, en progression de 16 % depuis 2008 (+31 % en 20 ans). La part de la motorisation diesel dans celles-ci, supérieure à celle de l'essence depuis 2006, y est en diminution depuis 2012 (63 % pour 55 % en 2018). En ce qui concerne l'évolution annuelle, le nombre de voitures particulières à essence augmente de 8 % tandis que les voitures diesel poursuivent leur diminution (-4 %). Les voitures électriques sont au nombre de 1 386, en augmentation de 47 % (942 en 2017), mais ne représentent que 0,08 % du parc des voitures particulières wallon. Les voitures hybrides (94 % à électricité-essence) sont également en progression (+33 % par rapport à 2017) avec 17 339 unités (chiffres belges 81 107) contre 13 016 en 2017, ce qui correspond à quasi 1 % du parc de voitures particulières.

Au niveau des immatriculations en Wallonie (au 1<sup>er</sup> janvier 2019), 409 678 voitures particulières ont fait l'objet d'une demande en Wallonie en 2018, soit un chiffre quasi identique à celui de l'année précédente.

# Parc automobile et immatriculations

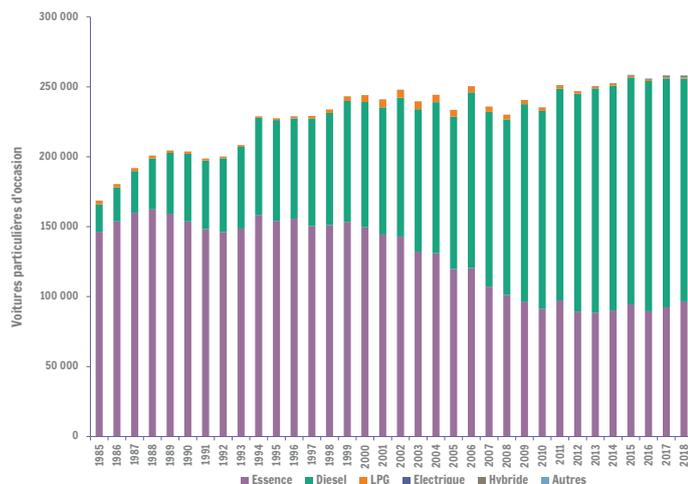
## Evolution du nb d'immatriculations de voitures particulières neuves en Wallonie



En 2018, 37 % des immatriculations concernent des voitures particulières neuves, soit 151 431 unités (65 % en motorisation essence et 32 % en diesel), en évolution négative (-1 %) par rapport à 2017. Notons y une forte progression de la motorisation essence ces dernières années, à savoir +20 % en 2018, ou encore +64 % depuis 2015 et augmentation qui s'est amorcée en 2008. En 2018, le nombre de voiture électrique s'élève à 576 unités (x2 en un an) et celui des hybrides à 4 465 (3 % des immatriculations neuves).

Sources : Statbel et Information économique

## Evolution du nb d'immatriculations de voitures particulières d'occasion en Wallonie



En 2018, 63 % des immatriculations concernent les voitures particulières d'occasion, soit 258 247 unités (37 % en motorisation essence et 62 % en diesel), chiffre quasi identique par rapport à 2017.

Sources : Statbel et Information économique

## Définitions et sources

Le parc de véhicules regroupe tous les véhicules motorisés inscrits en Belgique. Les décomptes se font au 1<sup>er</sup> août de chaque année pour le parc et au 31 décembre pour les immatriculations de véhicules.

Voiture-salaire : voiture de société mise par les employeurs à disposition de certains de leurs travailleurs et que ceux-ci peuvent utiliser à des fins autres que professionnelles.

Sources : Statbel - Parc de véhicules à moteur ;  
Calculs : IWEPs.

## Pertinence et limites

Les données sont produites par la DIV du SPF M&T et reprises par Statbel.

Les véhicules inscrits au nom d'une société de leasing (y compris les véhicules d'entreprise) sont tous enregistrés à l'adresse (commune) du siège (social) de la société. L'interprétation des chiffres est à réaliser avec une certaine prudence car le nombre de véhicules immatriculés sur un territoire ne reflète pas forcément le nombre de véhicules disponibles sur ce même territoire.

Pour en savoir plus : <http://walstat.iweps.be>

Personne de contact : [Julien Juprelle \(j.juprelle@iweps.be\)](mailto:j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2020